

que ce programme était copié sur celui d'un autre pays. Et après? C'est une excellente idée. Le Canada a été le premier pays à établir une compagnie des jeunes, longtemps avant les Américains. Nous avons de 60 à 80 jeunes étudiants qui travaillaient en Afrique et ailleurs dans le monde. Les Américains ont ensuite lancé leur programme à leur façon spectaculaire, et celui-ci s'est heureusement intégré au régime d'aide des États-Unis. Toutefois, le Canada n'a pas mis de temps à mettre ce programme au point en faisant appel à des collaborateurs bénévoles, avec l'aide du ministère des Affaires extérieures.

Il n'est quand même pas nécessaire d'aller à l'étranger pour trouver des entreprises qui incitent les jeunes Canadiens à l'action. Il paraît qu'en vertu de ce programme, on se propose de faire appel aux énergies, à l'enthousiasme et à l'idéal de jeunes Canadiens qui se rendront dans certaines des régions (j'allais dire dans les régions de marasme, mais c'est peut-être un peu trop fort comme expression) dans les régions où se trouvent des villages indiens, un peu partout au Canada, surtout dans le Nord-Ouest où la pauvreté de certains secteurs ruraux exige de formidables entreprises. Ils pourraient s'intégrer avec profit au programme de l'ARDA.

J'aimerais dire en passant que, d'après moi, le programme de l'ARDA, inauguré par le gouvernement précédent, est excellent et que nous n'avons qu'à nous féliciter de celui qui dirige ce programme à l'heure actuelle, l'honorable Maurice Sauvé. Selon moi, il est un des Canadiens les plus compétents pour mener à bien ce programme innovateur et pratique.

Il y a place pour les jeunes Canadiens dans ce programme, et c'est tant mieux.

Le discours du trône annonçait également qu'on encouragerait le progrès culturel dans notre pays. Sauf le respect que je dois à mon voisin de pupitre, le sénateur Pouliot, j'estime que nous pouvons faire quelque chose à cette fin. Nous n'avons pas fait grand-chose. Le Conseil des arts du Canada a certes contribué énormément à la formation des Canadiens dans les arts et les humanités au cours de la dernière décennie. La subvention de 10 millions de dollars—si j'ai bien compris il s'agit d'une subvention temporaire qui sera versée pendant les trois ou quatre prochaines années—a été un nouveau stimulant qui permettra à divers artistes canadiens d'obtenir une formation supplémentaire si importante de nos jours. Nous en retirerons plus tard des avantages considérables.

Honorables collègues, j'ai eu la chance d'assister, en janvier dernier, à la conférence nationale des arts à Sainte-Adèle. Elle a été très bien réussie. En traitant de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, certains Canadiens oublient parfois l'apport de nombreux groupes ethniques, lorsqu'ils parlent des deux races fondatrices. Mais voici un fait important. Un soir j'étais assis dans la salle à manger du Chanteclerc et j'observais ce groupe; j'ai dit à ma femme que 70 p. 100 des personnes qui participaient à cette conférence étaient des immigrants. Voilà un fait auquel nous, Canadiens, ne songeons pas assez souvent: la dette énorme que nous devons aux gens qui sont venus s'établir en ce pays et qui en ont fait leur pays d'adoption. Voilà qui est également encourageant.

On mentionne dans le discours du trône l'institution du Conseil des sciences du Canada. A mon avis, c'est un développement logique. Nous avons établi le Conseil économique qui a présenté son premier rapport. Il est logique que le Conseil des sciences du Canada suive cet exemple. Je fais la proposition maintenant et j'aurai quelque chose à dire plus tard au sujet d'une sorte d'office national de l'éducation.

Depuis des années, je le sais, on craint que ce ne soit un empiétement de l'autorité fédérale sur les droits des provinces. Ce n'est pas nécessairement le cas. Il nous faut un organisme de coordination qui définira les objectifs et les besoins de l'enseignement, la soif d'instruction, en fonction de l'unité nationale, des problèmes de la nation et de l'identité canadienne: l'évolution du Canada vers le statut d'une nation unie et forte est à ce prix.

Honorables sénateurs, je consacrerai le reste de mon temps de parole à traiter des conséquences de la révolution technologique pour l'enseignement, les affaires et l'administration. L'enseignement, la science et la technique connaissent aujourd'hui des progrès merveilleux, mais trop peu de gens en saisissent les conséquences. Je ne signalerai que les progrès les plus marquants.

A mon avis, il importe que notre assemblée prenne conscience de l'importance de ces changements et de la nécessité de faire dès maintenant des projets qui devront, d'ici dix ans, prendre la forme de mesures législatives et d'actes concrets.

Honorables sénateurs, vous vous souvenez que le 22 novembre 1960, le gouvernement du Canada, ou plutôt le Sénat, a constitué le comité sénatorial sur la main-d'œuvre, chargé d'examiner la situation de la main-d'œuvre